

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 28 septembre 2012  
(convocation du 17 septembre 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Septembre Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita jusqu'à 10h50  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard  
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à 10h10  
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 11h15  
M. FLORIAN Nicolas à M. DUCHENE Michel  
M. GAUTE Jean-Michel à M. BRON Jean-Charles  
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. SOLARI Joël  
M. GELLE Thierry à M. GARNIER Jean-Paul  
M. LAMAISSON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h20  
M. PUJOL Patrick à M. DUPRAT Christophe à partir de 11h45  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude  
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10h15  
Mme BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11h25  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DELAUX Stéphan  
M. CAZENAVE Charles à Mme. PIAZZA Arielle  
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10h45  
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHAIRES Pierre jusqu'à 10h10  
Mme DELATTRE Nathalie à Mme FAYET Véronique à partir de 12h

Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. COLLET Brigitte  
M. DUCASSOU Dominique à Mme WALRYCK Anne à partir de 12h  
M. DUPOUY Alain à M. BOUSQUET Ludovic  
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle jusqu'à 10h50  
M. GALAN Jean-Claude à Mme. MELLIER Claude  
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. JOUBERT Jacques à partir de 11h45  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime à partir de 10h20  
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12h  
M. MOGA Alain à M. REIFFERS Josy  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine  
M. POIGNONNEC Michel à M. DUART Patrick à partir de 11h45  
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard jusqu'à 12h et à Mme CHAVIGNER Michèle à partir de 12h  
M. RAYNAL Franck à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 12h et à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 12h  
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu jusqu'à 10h10  
M. SIBE Maxime à M. GUILLOMARC'H Jean-Pierre à partir de 12h

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Désignation des membres des jurys à constituer suite aux délibérations  
suivantes du Conseil du 13 juillet 2012:**

- n°2012/0471: Cenon - PAE Camille Pelletan - Lance ment de l'accord-cadre de maîtrise d'oeuvre urbaine,
- n°2012/0552: Bordeaux- Modification du schéma directeur pour le projet de la station de Brazza- Marché de maîtrise d'oeuvre pour la connexion des réseaux d'assainissement du quai de Brazza vers le quai de Bacalan par liaison sous fluviale- Appel d'offres ouvert et sollicitation d'aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Monsieur FELTESSE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

En sa séance du 13 juillet 2012, le Conseil de Communauté a adopté les délibérations suivantes:

- n°2012/0471: Cenon - PAE Camille Pelletan - Lance ment de l'accord cadre de maîtrise d'oeuvre urbaine,
- n°2012/0552: Bordeaux - Modification du schéma directeur pour le projet de la station de Brazza - Marché de maîtrise d'oeuvre pour la connexion des réseaux d'assainissement du quai de Brazza vers le quai de Bacalan par liaison sous fluviale- Appel d'offres ouvert et sollicitation d'aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Il convient aujourd'hui de désigner les membres des jurys qui seront constitués pour la dévolution des marchés relatifs à chacune de ces deux opérations, suivant les modalités ci-après qui ont déjà été définies dans les deux délibérations précitées.

Pour mémoire, la composition de ces jurys sera la suivante :

- **Le Président de la communauté ou son représentant en qualité de Président du jury avec voix délibérative ;**
- **5 membres désignés au scrutin de liste dans les conditions prévues à l'article 22 du Code des Marchés Publics avec voix délibérative, qui disposeront chacun d'un suppléant.**

Le Président du jury pourra en outre désigner :

- des personnalités dont la participation présente un intérêt particulier au regard de l'objet de la consultation, conformément à l'article 24-I-d du Code des Marchés Publics, avec voix délibérative sans que leur nombre n'excède 5.

Le Président du jury devra en outre désigner :

- des personnalités ayant la même qualification professionnelle que celle demandée aux candidats ou une qualification équivalente, conformément à l'article 24-I-e du Code des Marchés Publics, avec voix délibérative, représentant au moins un tiers du jury.

Le Président du jury pourra en outre inviter :

- Monsieur le Directeur Départemental de la Protection de la Population (DDPP) ou son représentant, conformément à l'article 24-II du Code des Marchés Publics, avec voix consultative,
- Monsieur l'Administrateur des Finances Publiques de la Communauté Urbaine de Bordeaux ou son représentant, conformément à l'article 24-II du Code des Marchés Publics, avec voix consultative.

Par une lecture combinée du Code Général des Collectivités Territoriales et du Code des Marchés Publics, la désignation par le Conseil intervient en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Avant de procéder aux opérations de désignation, il vous est proposé que les listes soient déposées sur le bureau du Secrétaire de Séance.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code des Marchés Publics,

**VU** les délibérations précitées n°2012/0471 et 2012/05 52 du Conseil de Communauté du 13 juillet 2012,

ENTENDU le rapport de présentation,

**CONSIDERANT** qu'il convient de désigner les membres des jurys qui seront constitués d'une part, pour conclure un accord-cadre de maîtrise d'oeuvre urbaine sur le secteur du PAE Camille Pelletan à Cenon, et d'autre part, pour attribuer un marché de maîtrise

d'œuvre pour la réalisation d'une liaison sous fluviale entre le quai de Brazza et le quai de Bacalan à Bordeaux,

## **DECIDE**

**Article 1 :** A l'issue des opérations de vote, sont désignés comme membres du jury pour la conclusion de l'accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine sur le secteur du PAE Camille Pelletan à Cenon :

Président : Mme Christine BOST, représentant le Président de la Communauté Urbaine

### Titulaires

M. Alain DAVID  
Mme Michèle FAORO  
Mme Anne BREZILLON  
Mme Muriel PARCELLIER  
M. Max GUICHARD

### Suppléants

M. Jean-François EGRON  
M. Frédéric DANJON  
Mme Nathalie DELATTRE  
Mme Elisabeth TOUTON  
M. Vincent MAURIN

**Article 2 :** A l'issue des opérations de vote, sont désignés comme membres du jury pour l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la connexion des réseaux d'assainissement par liaison sous fluviale du quai de Brazza vers le quai de Bacalan à Bordeaux :

Président : M. Jean-Pierre TURON, représentant le Président de la Communauté Urbaine

### Titulaires

M. Alain DAVID  
Mme Michèle FAORO  
Mme Anne BREZILLON  
Mme Muriel PARCELLIER  
M. Max GUICHARD

### Suppléants

M. Jean-François EGRON  
M. Frédéric DANJON  
Mme Nathalie DELATTRE  
Mme Elisabeth TOUTON  
M. Vincent MAURIN

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité. Désignations effectuées.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 septembre 2012,

Pour expédition conforme,  
Le Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
9 OCTOBRE 2012  
  
PUBLIÉ LE : 9 OCTOBRE 2012

M. VINCENT FELTESSE